

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 31

Artikel: Routes maritimes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bière, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Vaudois et Neuchâtelois 1836-1898.

En recevant la bannière des tireurs vaudois, M. le Conseiller national Jeanhenry a rappelé la réception faite aux Neuchâtelois, lors du tir fédéral de Lausanne, en 1836.

Il faut se souvenir ici qu'à cette époque le canton de Neuchâtel n'était pas encore indépendant. En 1815, le congrès de Vienne, tout en le laissant sous la domination prussienne, l'avait incorporé à la Suisse comme 21^{me} canton. Dès cette époque, jusqu'en 1848, le roi de Prusse y exerça les pouvoirs exécutifs et judiciaires qu'il délégua à un gouverneur. Il nommait 10 députés, les autres étant élus. Il présidait, par son gouverneur, le Corps législatif et le Conseil d'Etat.

Neuchâtel était ainsi attaché au royaume de Prusse, tout en faisant partie de la Confédération.

La révolution de 1848 vint enfin mettre un terme à cette situation politique ou ne peut plus anormale.

Cela dit, voici ce qu'écrivait le chroniqueur du *Nouvelliste Vaudois*, à propos de la réception chaleureuse faite aux Neuchâtelois au tir fédéral de 1836 :

Le 6 a été la journée des Neuchâtelois, journée unique, dans laquelle on a vu 800 citoyens d'élite venir protester à la face du ciel et de l'étendard fédéral de leur inébranlable attachement à la Confédération. Ce jour mémorable, dans lequel les citoyens suisses de tous les cantons et de toutes les opinions étaient encore plus émus que les patriotes de Neuchâtel, est un acte authentique de *nationalité suisse* donné à ce canton envers et contre tous.

Ce fut Charles-Louis Jeanrenaud-Besson, député au Corps législatif, celui-là même qui devint membre du gouvernement provisoire de 1848, qui présenta les bannières des carabiniers neuchâtelois de toutes les parties du canton. Son discours fit une grande impression.

C'est avec transport, dit-il, que les patriotes du Val-de-Travers et du vignoble viennent confondre leurs bannières amies avec celles de leurs frères de l'Helvétie, sous l'égide du glorieux étendard fédéral.

Aux émotions délicieuses qui ont inondé leurs âmes en accourant à cette fête nationale, aux battements précipités de leurs cœurs et aux larmes qui ont mouillé leurs paupières, lorsqu'ils ont aperçu ces rives enchantées, rendez-vous des enfants de la libre Helvétie, ils ont senti mieux que jamais, ils ont reconnu avec un noble orgueil que le sang des vrais Suisses, le sang des héros de St-Jaques coule toujours sans mélange dans leurs veines.

Nous connaissons vos sentiments à notre égard, disait en terminant l'orateur, et nos cœurs conservent religieusement le souvenir des précieux témoignages d'affection et de sympathie que vous n'avez cessé de nous donner. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Le président du tir fédéral, M. H. Druey, répondit par un discours vibrant de patriotisme qui fit un bruit énorme :

La joie, le transport avec lesquels nous vous recevons sont inexprimables. Au bonheur de tendre une main fraternelle à des confédérés, à des amis, à des Suisses, se joint le sentiment indéfinissable,

l'émotion profonde de vous serrer dans nos bras, de vous presser contre notre cœur (M. Druey embrasse M. Jeanrenaud-Besson avec transport et aux applaudissements des innombrables assistants), vous qui avez souffert et souffrez encore pour la cause de la Confédération, vous qui êtes en butte à de nombreuses persécutions parce que vous n'avez pas voulu renier le nom Suisse; vous qui êtes accusés de haute trahison pour avoir fait acte de fidélité et de dévouement à la patrie. Aussi nous éprouvons le besoin de le déclarer solennellement, de le proclamer en face de la Suisse assemblée : **Les patriotes neuchâtelois ont bien mérité de la Confédération suisse, notre commune patrie!** (Les applaudissements les plus bruyants éclatent de toutes parts) Il y a du mérite à être bon confédéré, à s'élever au-dessus de l'égoïsme d'un cantonalisme exclusif; mais il y a bien plus de mérite à être un bon confédéré quand il y a du danger, comme chez vous.

Mais ne désespérez point, la Suisse ne vous abandonnera pas, la cause des patriotes neuchâtelois est celle de la Suisse entière.... Il faut bien l'ajouter et le dire hautement : *l'indépendance de la Suisse ne sera complète que lorsque toutes les parties du sol helvétique seront entièrement affranchies de toute domination étrangère!* (Acclamations les plus vives)

En vous présentant cette coupe fraternelle de la bienvenue, nous renouvelons l'alliance indissoluble qui unit à jamais les Suisses. » (Bravos mille fois répétés.)

L'émotion de M. Druey pendant le discours de M. Jeanrenaud-Besson était visible, dit en note le *Nouvelliste Vaudois*; il avait peine à la contenir pendant qu'il a parlé lui-même.

Ce discours n'eut pas le don de plaire au gouvernement neuchâtelois, qui écrivit au Conseil d'Etat de Vaud pour lui en demander satisfaction; il signalait ce discours comme une provocation à la révolte, comme renfermant des paroles criminelles. Les passages qui l'ont le plus courroucé sont ceux où M. Druey déclare que les patriotes neuchâtelois, accusés de trahison pour avoir fait acte de dévouement à la patrie, ont bien mérité de la Confédération. Il ne demandait rien moins que la destitution de l'homme d'Etat vaudois ou en tous cas un blâme très sévère.

Dans le canton de Vaud on fit des gorges chaudes de l'irritation du gouvernement de Neuchâtel. Le Conseil d'Etat répondit que ce n'était pas comme conseiller d'Etat que M. Druey avait pris la parole, mais comme simple citoyen. Le gouvernement neuchâtelois comprit alors qu'il avait fait un pas de clerc et passa expédient. L'affaire n'eut pas d'autre suite.

Quelques détails encore sur ce tir fédéral, le premier qui se célébra dans la Suisse romande et qui eut lieu du 3 au 10 juillet 1836. Il y avait 7 bonnes cibles et 38 tournantes; les recettes furent de 12,031 fr. et les dépenses de 6266 fr.; les prix ascendèrent à 38,318 fr. dont 9955 fr. de dons d'honneur, parmi lesquels beaucoup furent offerts par les Neuchâtelois. Le premier prix consistait en une coupe de 500 fr. offerte par le gouvernement vaudois.

Les tireurs genevois, précédés de la musique de Genève (directeur M. Sabon), et les Tessinois

furent l'objet de réceptions tout spécialement chaleureuses. MM. Cournard aîné et le colonel Luvini présentèrent leurs bannières et prononcèrent des discours aux banquets.

Ajoutons encore que le président du tir, M. Druey, ne fit pas moins de *dix-huit* discours pendant ces huit jours de fête, discours que l'on trouve *in extenso* dans les colonnes du *Nouvelliste Vaudois*. D.

Routes maritimes.

A propos de l'épouvantable catastrophe de la *Bourgogne*, le *XIX^{me} Siècle*, sous la signature Charles Bos, publiait l'autre jour de très judicieuses et très intéressantes réflexions, dans lesquelles nous remarquons les suivantes :

« Est-il admissible que ces immenses paquebots, véritables villes flottantes, qui transportent des centaines de voyageurs de toutes les conditions, ne soient assujettis qu'aux règlements maritimes que doivent observer les simples bateaux qui ne transportent que des marchandises? N'aurait-on pas dû, depuis longtemps, édicter un code international applicable à tous les vapeurs effectuant un service postal et un service de voyageurs? Tant de désastres imprévus, même avant celui de la *Bourgogne*, avaient posé la question pourtant, avec une urgence absolue.

» J'ai inauguré la *Bourgogne* en 1886. A cette époque j'étais, au ministère des colonies, alors sous-secrétariat d'Etat, chargé des postes et télégraphes, des paquebots subventionnés. A voir ce superbe navire, long de 155 mètres, d'un tonnage inusité pour le temps, d'une vitesse supérieure à celle des bateaux des autres nations, personne n'eût pu prévoir qu'un faible voilier, l'abordant, lui ferait une voie d'eau tellement considérable, qu'il coulerait en moins de 40 minutes. Le contraire eût semblé plus plausible.

» Voilà bien la fatalité des choses. Un paquebot de 8,000 tonnes, filant habituellement 18 nœuds, la *Bourgogne*, dont la Compagnie transatlantique était justement fière, a résisté à une foule de tempêtes, échappé à des *ice-bergs*, évité des cyclones et il suffit d'un petit bateau — quelque chose comme un canot de pêche contre une de nos mouches de la Seine — pour le faire sombrer à pic et causer la mort de 600 passagers.

» Ce n'est pas là un désastre isolé. D'autres, moins importants il est vrai, par le nombre des victimes, se produisent très fréquemment dans les parages de Terre-Neuve. Tantôt, ce sont deux paquebots qui s'abordent, et, alors, il y a deux naufrages, deux cargaisons humaines qui vont au fond de l'abîme marin; tantôt, au contraire, un de ces Léviathans modernes, qui appartiennent ou au port de Hambourg, ou au port de Liverpool, marche droit à travers l'Atlantique, au milieu des brouillards de la côte américaine, sans modérer sa vitesse et coupe en deux un bateau pêcheur dont il n'essaye même pas de sauver l'équipage, et

une trentaine de familles déjà malheureuses sont plongées en même temps dans le deuil et dans la misère.

» La route est donc mauvaise. Pourquoi n'en changerait-on pas? Qu'importe, quand il s'agit d'épargner des vies humaines, un jour de plus de retard, du moment qu'on a le confort à bord? Et pourquoi, surtout, s'obstiner à traverser ces brouillards de Terre-Neuve, tellement opaques, tellement gluants et visqueux, que le soleil le plus vif n'arrive avec peine qu'à les dissiper pour un moment, qu'on ne voit rien autour de soi qu'une nuée épaisse, et que les coups de sirènes, atténués par la densité de la vapeur d'eau, n'indiquent que d'une façon moins qu'approximative, l'endroit à peu près précis d'où ils partent.

» Voici déjà un très grand péril. Un vapeur allant très vite, risque de couler un bateau pêcheur qui se trouve sur sa route, ou même un voilier qui, ayant la même destination que lui, est contraint de courir des bordées pour prendre le vent.

» Autre chose : un vapeur, naviguant dans les mêmes conditions, peut être littéralement éventré par un petit bateau — c'est le cas de la *Bourgogne* — qui forme ainsi coin, si l'on peut s'exprimer de cette manière et bien que ce bateau aille quatre ou cinq fois moins vite. Il n'y a pas plus dans ce cas que dans le premier — toute question de vitesse mise à part — aucune responsabilité de part et d'autre. On ne s'est pas vu à cause du brouillard.

» Il suit déjà de là qu'il faut — quand on le peut — choisir une route où les brouillards ne naissent que tout à fait accidentellement.

» Mais ce n'est pas tout. Ne pourrait-on pas créer deux routes maritimes d'un endroit à l'autre, l'une pour les bateaux — supposons la ligne d'Europe à New-York — partant des ports européens, l'autre pour les vapeurs quittant les ports américains. Ce qui fait réellement le danger de la grande navigation à l'heure actuelle c'est, en effet, la route unique. Les paquebots vont droit leur chemin pour économiser du charbon et gagner les primes de vitesse, et il arrive qu'allant dans des sens contraires, ils se télescopent.

» Il faudrait, cependant, en finir une fois pour toutes. Voilà plus de cinquante ans qu'on parle de deux routes maritimes dans les eaux très fréquentées. Pourquoi les ministères de la marine des divers pays du monde ne provoqueraient-ils pas une conférence internationale dont la décision aurait force de loi?

Les femmes et le pantalon.

On écrit de Londres :

« Hyde-Park a vu défiler dimanche après-midi un cortège de manifestations qui rompaît heureusement avec la banalité ordinaire des démonstrations de ce jour en cet endroit. Nous voulons parler de la manifestation des femmes cyclistes en faveur du port du pantalon.

La tentative s'est terminée par un insuccès, presque par un désastre. Quand on rencontre dans Londres une femme pédalant dans le costume rationnel du cyclisme, soit le pantalon bouffant, les bas et les brodequins, c'est à qui parmi les passants montrera le plus d'indignation et de dégoût, la voyageuse fut-elle exquise. On n'en rencontre d'ailleurs que par exception, et c'est presque toujours une étrangère. Les dames cyclistes françaises, qui sont venues à l'Aquarium de Londres prendre part à des matches internationaux, avaient été prévenues qu'elles eussent à ne pas sortir dans les rues en culotte et elles se conformaient à cet avis.

On conçoit dès lors l'émotion des Londo-

niens et des Londoniennes en apprenant que cinquante-six dames ou demoiselles cyclistes, appartenant à un même club, devaient se réunir, le matin à dix heures, devant Hyde-Park, pour partir en cortège vers Hammersmith et Kew, et que toutes ces dames porteraient des culottes. Il y avait foule une heure avant le moment fixé pour le rendez-vous, et la première cycliste en culotte arrivée devant la statue de Wellington a été l'objet d'une ovation dont elle se fût certainement volontiers passée. Elle déboucha sur la place escortée à la course par une centaine de gamins qui lui adressaient les quolibets les plus désagréables et parfois les plus divertissants. Chacune de ces dames augmenta peu à peu la foule déjà assez grosse qui s'était assemblée pour contempler les cent douze mollets que le club des cyclewomen se décidait à livrer à la publicité. Vers dix heures, l'encombrement était tel que la police a dû intervenir.

Des agents en uniforme ont entouré les dames en culottes, en les exhortant à quitter la place le plus vite possible pour échapper aux railleries dont elles étaient l'objet et pour ne pas gêner plus longtemps la circulation. Fidèles à leur serment de la veille, elles ont attendu le coup de dix heures pour se mettre en marche et nous leur rendons volontiers cette justice que pas une ne manquait au rendez-vous. On les a vues enfin disparaître dans la direction des jardins de South-Kensington, toujours escortées de gamins ironiques, mais très crânes sous les huées. La promenade aux environs de Londres n'a pas dû manquer d'incidents.

Habilo à la tråblia, patet à l'ovradzo.

Habilo à la tråblia, habilo à l'ovradzo, s'on dit, et c'est, ma fâi, bin veré, kâ, vo vайдés bin soveint de cliào gaillâ que sont coumeint lè monsus que vont sè repètrè dein cliào grands z'hôtets de vela, pâovont restâ dâi z'hâorès de teimps po medzi, et quand sont à l'ovradzo sont patets qu'on dianstro et n'avanzont rein. Vo z'ein vайдés assebin dâi z'autro qu'ont vito fé à tråblia, que sont dâi sacro à l'ovradzo et que vo massacront dâo travau ein vâi-tou, ein vouaiquie.

Sè prâo que, quand vo z'âi lo pétro bin garni et que vo z'itès bin rappoyi, cein vo baillè de l'acquouet et dâo coradzo; vouai-ti-vai on sâitâo qu'a fé dâi bounès dix z'hâorès âobin qu'a bin dinâ, coumeint vo fot bas lè z'andains. L'est tot coumeint se vo montâ 'na poya avoué on tsai bin tserdzi, se vo ne bailli pas on picotin d'aveina à voutra grise, vo faut allâ queri cauquon po drobliâ âobin vo z'âi bin dâo mau à vo z'ein sailli.

Mâ, vo vайдés prâo soveint assebin de cliào lulus qu'ont dâi z'estomè à dou z'étâdzo, que pâovont reduire dâi quatre z'assiétâ de soupa sein comptâ lo resto et que ne sont tot parâi què dâi nioussès quand s'agit d'eimpougni lè z'èsès et de fèrè quie que sâi. Po cliào z'iquie, lè faut laissi io sont et faut bin sè gardâ de lè prendre ein dzornâ.

On Savoyâ, qu'on lài desâi Barbotson, étâi on gaillâ de cliào sorta et l'allâvè ein dzornâ decè delè. Coumeint fasâi assebin lo saitâo, s'étâi eingadzi po lè fenésons tsî la Nanette dâo Tsâno d'avau, 'na brava véva, on pou simplièta, que fasâi martsi li-mimo son bin du la moo de se n'hommo.

On matin que Barbotson dévessâi allâ sciyi tot solet à n'on prâ on bocon liein, stusse s'aminé à l'hotò po dédjonnâ, et, quand l'eut bu on part d'écouallettès de café, medzi 'na pliatèlâ de truffès freacachès avoué cauquies cantineaux de pan et de toma après, la Nanette lài fe :

— Dis vâi, Barbotson, coumeint lo prâ que

te vas sciyi hoai est on bocon liein, cein vâo bin mè gravâ d'allâ tè portâ à dinâ, vu que su tota soletta et que su d'obedzi dè restâ à l'hotò po gouvèrnâ lè z'ermaillès; assebin sâ-tou quie? Coumeint y'è dza met retsâodâ la soupa et tot cein que faut po midzo, tè faut dinâ tot lo drai, cein mè farâ bin serviço et dinse, n'arè pas fauta de lo tè portâ.

— Bin se vo voliâi, noutra mâitrè, fa l'autro; bailli pi la soupa!

Adon la Nanette lài portè su la tråblia 'na terrina de soupa âi favioulès et mon gaillâ sè met à ein medzi on part d'assiétâ, après quiet l'accrosè 'na demi-dozana de truffès boulaîtès avoué de la campoutâ et on bocon de bajou, pu sè vaissè avoué la tsana, on part de verro et quand l'eut tot baffrà sè peinsâvè! « Qu'on est bin quand on a medzi ouïè! »

Mâ Barbotson n'étâi pas onco bin ravondâ et fasâi pas étâ d'avâi couaite de modâ sciyi; assebin dese à la vilha :

— Attiutâ, tanta Nanette, du que su dinse ein avance po lo medzi, vo faut assebin mè bailli tot lo drâi lo soupâ et vo n'arâi pas fauta de vo mettrè ein cousons por mè hoai sâi po lo medzi, sâi po lo baire, voliâi-vo?

— Por mè, que cein mè fa-te? dese la vilha, tai! Et lài repoisè cauquies z'assiétâ de soupa dein la mermita, remet su la tråblia lo pan et la toma et retracè queri 'na tsana de vin, ein sè deseint: « C'ein m'arèinzè bin, y'arè on relavâdzo de mein po sta né! »

Quand Barbotson eut tot requit, la Nanette lài fe :

— Ora que t'as bin dédjonnâ, bin dinâ et bin soupa, te dâi fèrè on tot crâno ovraî et compto que te vas poâi tot mè sciyi cé prâ hoai!

Adon l'autro lài repond :

— Attiutâde, tanta Nanette, quand y'è soupâ, y'è coutema d'allâ mè reduire; ora vè mè remisâ à la paille. A déman, bouna né! Et mon gaillâ sè laivè et fot lo camp dremi.

Ein vouaiquie on ovraî d'attaque!

C. T.

La verrue et la loupe.

Une verrue au bout du nez
Servait de mouche au plus joli visage;
Tous les discours du voisinage,
Sur cet objet étaient tournés.

Chacun, fort librement, en parlait à sa guise,
Imaginait quelque bêtise,
Ou débitait de plats propos,
Pour accabler la dame aimable,
Dont la verrue insoutenable
Donnait l'alarme à tant de sots.

L'on ne causait enfin que d'elle dans la ville,
Et tout autre sujet devenait inutile;
Les femmes, surtout, s'en mêlaient,

Du bout du doigt se la montraient;
L'une tombait en défaillance
En regardant cette excroissance;
L'autre en prenait quelque vapeur,
Ou la citait avec horreur;
Celle-ci faisait la sucrée,
Et celle-là la mijaurée;
Nulle n'était sans son caquet,
Et toutes lançaient leur paquet.

Un certain jour, une comère,
Au maintien grave, à l'œil austère,
Ayant le nez des plus unis,
Et tous les traits bien arrondis,
Par accident rencontre en rue
La pauvre dame à la verrue,
Et, sans aucun ménagement,
L'apostrophe cruellement.

Un chevalier de la belle affligée,
Qui souffrait trop de la voir outragée,
Souleva le mantelet
De celle qui tant pérorait;
Lors, on vit une loupe énorme,
De la plus vaste et noire forme,
Qui tout le dos lui décorait,